Nations Unies

S/PV.7983



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7983e séance

Mardi 27 juin 2017, à 10 heures

New York

Président :	M. Llorentty Solíz	Bolivie (État plurinational de)
Membres :	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Moustafa
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	Mme Guadey
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Sénégal	M. Seck
	Suède	Mme Schoulgin Nyoni
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

17-18376 (F)







La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Staffan de Mistura, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, à participer à la présente séance.

M. De Mistura participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Genève.

Le Conseil va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour

Je donne maintenant la parole à M. De Mistura.

M. De Mistura (*parle en espagnol* :, C'est un plaisir, Monsieur le Président, de vous voir présider la séance d'aujourd'hui.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Je voudrais tout d'abord présenter, en résumé, notre propre analyse de la situation sur la base des derniers faits survenus et sur certaines mesures à prendre éventuellement pour définir la voie à suivre. Comme de coutume en Syrie, le tableau est mitigé, et c'est ce que je me dois de dire. Il y a eu certaines mesures techniques intéressantes en prévision du septième cycle de pourparlers intersyriens qui, comme le Conseil le sait fort bien, doit avoir lieu du 10 au 14 juillet. Par ailleurs, des efforts sérieux sont en cours pour parvenir à d'autres accords, en particulier un l'accord d'application concernant les zones de désescalade, avant une réunion à Astana prévue pour les 4 et 5 juillet. Mais il y a eu aussi certains faits inquiétants qu'on ne saurait passer sous silence, sur lesquels nous reviendrons plus en détail. C'est le moment de vérifier s'il existe ou non la volonté politique pour une réelle désescalade et la tenue d'autres pourparlers politiques constructifs et pour aller au-delà des pourparlers préparatoires.

Durant toute cette période, les Nations Unies ont été particulièrement actives, convoquant des réunions techniques conjointes avec les experts de l'opposition en vue d'appuyer l'action menée par les garants du processus d'Astana aux fins de la désescalade, organisant de larges consultations, notamment à Moscou et à Paris, et avec beaucoup d'autres, ouvrant la voie à un nouveau cycle de pourparlers à Genève et tenant des consultations avec nos collègues de l'Union européenne. Je voudrais en donner plus de précisions au Conseil et envisager la voie à suivre.

Au cours du dernier cycle de pourparlers intersyriens à Genève, j'ai annoncé, et le Conseil doit s'en rappeler, le lancement d'un processus de consultations techniques. C'était un niveau supplémentaire qui, nous le croyions, pouvait permettre de sauter des étapes en accélérant les vrais pourparlers. Ce processus de consultations techniques était censé définir d'autres options s'agissant des questions constitutionnelles et juridiques devant être de toute façon examinées et réglées en rapport avec les propositions formulées ou les positions adoptées durant les séances informelles. Cela a été en fait conçu pour que les pourparlers officiels avancent plus rapidement et soient mieux préparés, garantissant de la sorte que tout processus de négociation d'une transition politique repose sur des bases constitutionnelles, juridiques et techniques solides.

Je voudrais citer un exemple. Il y a quelque temps, comme les membres du Conseil s'en souviennent, nous étions parvenus à un moment de vérité en Afghanistan. C'était il y a longtemps. J'étais là à l'époque, certains des membres du Conseil présents aujourd'hui aussi. Nous avions le sentiment que rien n'avançait, jusqu'à ce qu'à un moment donné il y a eu engouement pour une conférence à Bonn. Le gros du travail préparatoire, qui parfois semble être fastidieux et non concluant, comme me l'ont dit ceux qui préparaient la conférence, a été immédiatement mis en pratique et utilisé comme « feuille de route » pour la conférence. Eh bien, d'une certaine façon, nous sommes en train de faire la même chose, en attendant l'évènement réel et majeur : la conférence de Genève, s'il plaît à Dieu.

Nous avons clairement fait comprendre que le processus de consultations lancé était technique. Il est vrai aussi, et cela est bien connu, que, de toutes les façons, tout ce que nous faisons est politique, mais l'accent était particulièrement placé dans ce cas sur les termes « technique », « experts » et « non contraignant par nature ». Il n'était pas conçu et n'est pas conçu pour servir de forum de négociation se chargeant de la responsabilité politique des sessions officielles ou s'arrogeant le droit de décider à la place des Syriens de l'avenir constitutionnel de l'État syrien; mais il ne reste pas moins un processus sérieux, car il prépare à tout cela.

Les membres du Conseil se souviendront que le Gouvernement et les trois membres de l'opposition

invités aux pourparlers intersyriens à Genève, en application de la résolution 2254 (2015), ont tous convenu à la dernière réunion de participer à des consultations séparées dans le cadre du processus consultatif, et ont été en mesure de le faire séparément pendant deux jours au moins. Depuis lors, toutefois, il y a eu une évolution qui pourrait s'avérer significative. Il y a quelques jours, les 15 et 16 juin, les experts de l'opposition du comité de négociation de haut niveau et les plates-formes du Caire et de Moscou se sont réunis ensemble dans la même salle à Genève, à l'invitation de l'ONU, dans le cadre du processus consultatif. C'est la première fois que des réunions conjointes de l'ONU se sont tenues avec des invités de l'opposition dans la même salle, pas seulement pour des raisons de protocole, mais pour la tenue de discussions de fond entre eux et nous, discussions qui ont duré toute la journée. Nous pensons que nous devons tirer parti de cette évolution.

Les experts de l'opposition se sont employés à élaborer des options techniques communes concernant le calendrier de rédaction d'une nouvelle Constitution et son approbation par le peuple. Ils ont, en outre, examiné les principes relevant de ce qu'on appelle les 12 points, que nous avions formulés lors de la quatrième série de pourparlers. Les experts ont également abordé ces questions dans le cadre d'un processus de transition politique négocié, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Si ces réunions d'experts sont par nature exploratoires et non contraignantes, la réunion commune a mis en lumière des similitudes bienvenues et une compréhension commune technique, voire même politique de diverses questions, et pourrait marquer le début d'une plus grande coordination technique entre les trois groupes. Nous espérons que le Conseil de sécurité nous aidera à soutenir les trois groupes en ce sens afin qu'ils puissent faire preuve d'unité. Les participants ont estimé que des travaux supplémentaires pourraient être encore plus productifs. Mon bureau les a donc invités à participer la semaine prochaine à une nouvelle série de réunions conjointes dans le cadre du processus consultatif sur des questions d'ordre constitutionnel et juridique avant la septième série de pourparlers intersyriens officiels, qui doit se tenir en juillet.

Les membres se souviendront que le Gouvernement syrien, qui a été, soit dit en passant, le premier à s'engager en faveur du processus technique, m'a fait savoir qu'il participerait aux réunions d'experts dans le cadre du processus de consultations techniques pendant les séances officielles des pourparlers intersyriens, mais pas en dehors de ces occasions officielles. J'attends donc avec intérêt que le dialogue entre les experts de mon équipe et ceux du Gouvernement qui a été entamé durant le sixième cycle de pourparlers se poursuive dans le cadre du septième cycle. Bien entendu, l'ONU reste prête à collaborer avec les experts du Gouvernement à toute date fixée d'un commun accord, y compris avant et après les pourparlers officiels.

Dans mon invitation officielle à la prochaine série de pourparlers intersyriens, j'ai encouragé les invités à s'y préparer activement. J'attends donc avec intérêt leur participation à une série de débats approfondis sur des questions relevant des quatre corbeilles : les questions de gouvernance, les questions constitutionnelles, les questions électorales et les questions de lutte contre le terrorisme, de gouvernance de la sécurité et de renforcement de la confiance à moyen terme. J'espère qu'il sera possible d'accélérer les pourparlers de paix. En fait, j'envisage même de partager quelques-unes de mes propres réflexions sur certaines questions afin d'encourager les parties.

Si l'environnement est propice, je suis également prêt à faciliter des pourparlers directs entre le Gouvernement et l'opposition. Je forme également le vœu de pouvoir unifier l'opposition dans le cadre de ces pourparlers, que ce soit au niveau officiel ou technique. Il s'agit là d'une chose que les parties ont déclaré vouloir plus d'une fois, et j'espère que les conditions seront réunies pour le faire. Je pense par ailleurs qu'il est important de chercher à organiser une nouvelle série de pourparlers vers la fin août ou début septembre avant la réunion de l'Assemblée générale en septembre.

Tant pendant qu'entre les prochaines séries de pourparlers officiels et les réunions d'experts, mon équipe continuera de collaborer étroitement avec les membres du Conseil consultatif des femmes syriennes et les groupes de soutien de la société civile, et d'écouter leurs suggestions et conseils pratiques. En particulier, mon équipe et moi-même continuons de nous employer à collaborer avec d'autres organisations de femmes et à leur donner la priorité, y compris celles travaillant en Syrie pendant et entre les séries de pourparlers intersyriens. Dans ce contexte, je voudrais rappeler que, après la dernière série de pourparlers intersyriens, nous avons entamé notre travail au sein de la société civile et avons pu consulter plus de 50 organisations de la société civile et des experts de tous horizons et de divers domaines de compétences tant à l'intérieur qu'à

l'extérieur de la Syrie. Plus nous discutons avec ces interlocuteurs, plus nous sommes convaincus que la société civile sera essentielle pour préserver et régénérer la cohésion sociale dans un pays déchiré par la guerre depuis bien trop longtemps.

Alors que les efforts politiques progressent sous les auspices de l'ONU à Genève, les trois garants du processus d'Astana poursuivent leur action pour arrêter les modalités de mise en œuvre du mémorandum d'accord sur les quatre zones de désescalade dont ils sont convenus le 4 mai. Comme mentionné, une réunion des garants doit avoir lieu à Astana les 4 et 5 juillet, et je prévois d'y assister. Comme nous le savons, chaque semaine qui passe sans un accord final pour définir ces zones, la fragilité du régime de cessez-le-feu et les risques qui en découlent ne font qu'augmenter. Je suis conscient des efforts sincères qui sont faits pour essayer de surmonter les derniers obstacles, comme l'a constaté l'équipe d'experts de mon bureau durant la réunion technique du groupe de travail conjoint sur la désescalade qui s'est tenue récemment à Moscou.

L'équipe des Nations Unies demeure prête à fournir des conseils techniques chaque fois que ce sera nécessaire, parce que nous avons besoin que le processus d'Astana réussisse, tout comme le processus d'Astana a désespérément besoin que le processus politique de Genève réussisse afin que nous puissions consolider ce que nous cherchons tous à accomplir. Donnons donc à la désescalade une chance de réussir, car c'est ce que les gens demandent, pour que la violence baisse plus encore et que la confiance se renforce. J'ai également exprimé l'espoir que les discussions visant à trouver une formule adéquate pour faire face à la situation difficile qui est apparue dans le sud de la Syrie déboucheront également sur des résultats positifs.

Alors que nous préparons les pourparlers intersyriens de Genève et que les garants du processus d'Astana œuvrent à la désescalade, rappelons-nous les progrès qui ont été réalisés et les difficultés qui subsistent sur le terrain. Depuis que les trois États garants ont signé à Astana, le 4 mai, le mémorandum prévoyant la création de zones de désescalade le niveau de violence a nettement diminué. Des centaines de vies syriennes continuent d'être épargnées chaque semaine et de nombreuses villes ont retrouvé un certain degré de normalité. Il s'agit d'une tendance générale réjouissante, que nous ne constatons toutefois pas dans l'ensemble du pays. Dans certaines régions, les combats et la violence se sont poursuivis et se sont de fait intensifiés.

D'autre part, nous devons reconnaître que, malheureusement, l'amélioration notable des conditions de sécurité n'a pas donné lieu à des progrès tout aussi significatifs en matière d'accès humanitaire aux zones où les besoins sont les plus grands. L'appui des Vice-Présidents du Groupe international de soutien pour la Syrie (GISS) et des autres membres du GISS a été utile et les efforts se poursuivent. Néanmoins, soyons honnêtes, il faut faire beaucoup plus, et de toute urgence, pour assurer un accès humanitaire sûr, sans entrave et durable à tous les Syriens, où qu'ils se trouvent, en particulier dans les zones difficiles à atteindre.

Je voudrais également souligner l'importance de progresser sur la question des détenus, des personnes enlevées et des personnes disparues, ainsi que sur l'importante question du déminage humanitaire. À cet égard, je tiens à remercier le Service de la lutte antimines de l'ONU pour son engagement continu.

Nous notons que la lutte contre les terroristes semble aller de l'avant, Daech étant sous pression et en recul dans différents lieux en Syrie. Dans le même temps, il y a eu des incidents entre la Coalition internationale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant/Daech et les forces du Gouvernement syrien et ses alliés, y compris la destruction en vol d'un avion militaire syrien. Nous espérons que la trajectoire idéale au cours des deux prochaines semaines pourrait être – en fait, serait – la réalisation de progrès à Astana les 4 et 5 juillet; une autre série de réunions conjointes sur les aspects techniques avec les groupes d'opposition au cours de ces mêmes semaines; et la poursuite du débat et du dialogue entre les principales parties prenantes internationales, notamment lors du sommet du Groupe des 20 à Hambourg les 7 et 8 juillet, au cours duquel la question de la Syrie sera très certainement examinée. L'objectif est d'appuyer les efforts visant une désescalade déployés à Astana et le processus politique intersyrien à Genève.

J'espère qu'une combinaison de tous ces éléments contribuera à créer un environnement propice à la prochaine série de pourparlers intersyriens à Genève dans les mois à venir et nous rapprochera de notre objectif commun qui est de mettre en oeuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2254 (2015). Tous les efforts politiques de l'Organisation des Nations Unies vont dans ce sens et, avec l'aide du Secrétaire général, nous continuons de compter sur l'appui solide de tous les membres du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. De Mistura de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Il ne fait pas de doute que la crise syrienne est l'une des questions les plus graves qu'examine le Conseil de sécurité. C'est pourquoi ma délégation, qui représente un membre élu du Conseil de sécurité, comprend qu'elle a le devoir de faire part de son avis à ceux qui l'ont élue, à savoir ses membres.

Une fois encore, nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, et toute son équipe pour leurs efforts inlassables dans la recherche d'une solution politique, et nous réitérons pleinement la confiance de l'Uruguay dans leurs efforts.

Nous saluons l'annonce de la reprise des pourparlers intersyriens à Genève, le 10 juillet, ainsi que l'intention d'organiser une série de réunions dans les mois à venir. Nous nous félicitons notamment de la participation d'organisations et de représentants de la société civile, en particulier d'organisations de femmes, à toutes les réunions qui se tiendront à Genève. Le rôle de la société civile et, en particulier des organisations de femmes, est extrêmement important, ainsi que le fait qu'elles puissent contribuer à ces débats.

À l'issue de la sixième série de pourparlers, des contacts et des réunions avec les parties, il a fallu maintenir la dynamique des réunions à Genève en vue de mettre en œuvre les accords conclus et de réaliser des progrès tangibles sur les quatre corbeilles de questions mises en exergue dans la feuille de route prévue par la résolution 2254 (2015). Dans le même temps, la réunion qui se tiendra la semaine prochaine à Astana sera l'occasion de renforcer l'accord de cessation des hostilités et d'arrêter les détails relatifs à la mise en place des zones de sécurité créées au début du mois de mai par les trois pays garants.

Près de deux mois après la signature du mémorandum établissant des zones de sécurité, ce qui, selon l' Uruguay, a été une mesure positive vers l'objectif du renforcement de l'accord de cessation des hostilités et de la réduction de la violence extrême dans la majeure partie du pays, nous ne disposons toujours pas d'informations officielles sur la mise en œuvre de cet accord et nous sommes préoccupés par le fait que l'accès sans entraves à ces zones n'a pas été accordé à l'Organisation des Nations Unies. Nous réitérons qu'il est indispensable que les pays garants garantissent l'accès de l'aide humanitaire et la libre circulation des personnes souhaitant entrer de leur plein gré dans ces territoires et d'en sortir.

Les processus de Genève et d'Astana sont évidemment interdépendants et se renforcent mutuellement. C'est pour cette raison qu'il importe de parvenir à des résultats tangibles à Astana afin de réduire la violence et de garantir la cessation des hostilités dans les quatre zones de sécurité. Ainsi, le prochain cycle de pourparlers de Genève se déroulera dans un climat positif propice à la réalisation de progrès.

Nous avons mentionné à plusieurs reprises que l'Organisation des Nations Unies et l'Envoyé spécial ne sont pas les protagonistes de la tragédie qui se déroule en Syrie depuis 2011; ils ne font qu'assurer la médiation entre les parties. C'est aux Syriens eux-mêmes qu'incombe directement la responsabilité principale de mettre fin au conflit, c'est-à-dire au Gouvernement et tous les individus et à toutes les entités qui composent l'opposition, y compris les presque 100 groupes armés qui opèrent en Syrie, dont plusieurs reçoivent des combattants, un financement et un appui militaire de l'étranger. La fragmentation absurde de l'opposition syrienne, de même que la présence étrangère et l'appui actif aux activités militaires exacerbent un problème déjà de grande ampleur. Nous appuyons les efforts de l'Envoyé spécial visant à garantir le caractère inclusif du processus de transition politique en Syrie, et nous nous félicitons de la participation de la société civile, y compris des personnalités religieuses et des groupes de femmes.

Un autre type de responsabilité incombe également aux États tiers, tant dans la région et qu'en dehors de celle-ci, qui, directement ou indirectement, prennent part à la situation en Syrie pour défendre des intérêts qui sont presque toujours éloignés des véritables aspirations du peuple syrien. À cet égard, l'Uruguay estime que la responsabilité du Conseil de sécurité en la matière est de continuer à faire pression sur les parties et de les persuader de rester à la table des négociations afin de faire avancer progressivement la feuille de route énoncée dans la résolution 2254 (2015).

Il est plus aujourd'hui important que jamais de renforcer la volonté politique dans les trois instances multilatérales où la crise en Syrie est actuellement à l'étude : le Conseil de sécurité, les négociations à Genève et le processus d'Astana. Il y a quelques jours, cela faisait un an et demi que la résolution 2254 (2015) avait été adoptée. À l'époque, nous savions tous que nous avions une occasion historique de mettre fin à cette

crise. Malheureusement, malgré les bonnes intentions de l'Envoyé spécial et ses efforts constants pour mettre en oeuvre les dispositions de la résolution, peu de progrès ont été réalisés sur la feuille de route.

Outre les énormes coûts humanitaires de la crise en Syrie, le conflit a également été un vecteur de l'expansion de l'extrémisme violent et du terrorisme intégriste et, par conséquent, est un facteur essentiel de l'instabilité au Moyen-Orient et dans le reste du monde.

Enfin, nous réaffirmons notre conviction qu'il n'y a pas de place pour une solution militaire au conflit. Seul un processus de transition politique, convenu par les Syriens et facilité par l'Organisation des Nations Unies, nous permettra de sortir de ce labyrinthe et de mettre un terme à la tragédie humanitaire.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous tenons à remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. De Mistura, de son exposé édifiant et à le féliciter pour l'engagement et la détermination exceptionnels dont il fait preuve dans ses efforts en faveur de la paix en Syrie.

Ma délégation voudrait formuler les observations et recommandations suivantes. Sur le plan politique, le Kazakhstan demeure attaché à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne ainsi qu'à la continuité des institutions de l'État. Mon pays note avec satisfaction les progrès graduels réalisés dans les réunions tenues à Genève et à Astana, en vue du règlement politique du conflit syrien.

Nous voudrions appeler l'attention sur la réduction de l'activité militaire et l'amélioration de la situation humanitaire dans les quatre zones de désescalade. Astana réaffirme sa volonté de promouvoir davantage le processus politique pour instaurer la paix et la stabilité en Syrie.

À l'instar d'autres orateurs, nous appelons les membres du Conseil de sécurité à user de leur influence pour renforcer le régime national de cessez-le-feu et contribuer au succès des accords conclus à Astana. Nous appelons les membres du Conseil à appuyer à l'unanimité les processus de Genève et d'Astana, ainsi que les mécanismes qui ont été mis en place dans ces cadres, tels que le mémorandum sur les zones de désescalade. Cette approche conjointe peut contribuer à la conclusion d'un cessez-le-feu et contraindre le Gouvernement syrien et les forces rebelles à mettre fin aux combats.

Le Kazakhstan estime qu'il serait utile et pertinent de mettre en place un autre cadre d'échanges entre l'ONU et les parties au conflit au moyen de réunions techniques informelles d'experts, chargées d'examiner les questions liées à la Constitution syrienne. Nous partageons l'opinion de l'Envoyé spécial, M. De Mistura, selon laquelle ces réunions techniques peuvent être l'occasion de rapprocher des points de vue divergents. Mettons tout en œuvre pour rétablir la paix en Syrie. Nous saluons et appuyons les efforts diplomatiques qu'il déploie sur plusieurs axes en vue du règlement de la crise syrienne. À notre avis, plus de pays apporteront une contribution positive au règlement de la question syrienne, plus tôt nous verrons la lumière au bout du tunnel.

Le Kazakhstan estime que dans le cadre des efforts visant à formuler une stratégie de sortie, il faut adopter une approche régionale, car il s'agit d'une méthode très efficace pour désamorcer la situation et éviter qu'elle ne se détériore davantage. Par conséquent, nous appelons tous les États de la région du Moyen-Orient et du Golfe à se joindre aux pays garants et à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que le régime de cessez-le-feu soit observé et respecté par toutes les parties.

Il est évident que pour que des progrès supplémentaires soient accomplis, il est impératif de continuer à appuyer les objectifs et les progrès réalisés jusqu'à présent dans le cadre des négociations d'Astana et de Genève et grâce aux efforts des trois autres garants afin d'aboutir à d'autres résultats positifs.

En ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, nous estimons que l'incohérence de la lutte contre les organisations terroristes en Syrie ralentit considérablement les progrès en vue de parvenir à un règlement politique. Les actions fondées sur le principe « nous nous en occuperons nous-mêmes » sont contre-productives et ont des conséquences prévisibles et dangereuses. Nous demandons aux forces de la coalition internationales opérant dans les provinces de Raqqa et de Deir el-Zor d'agir avec prudence dans la conduite des opérations militaires pour éviter de faire des morts par accident parmi les civils, notamment des femmes et des enfants. Nous sommes conscients de la nécessité de poursuivre les efforts internationaux conjoints pour contrer les menaces terroristes et extrémistes, des efforts qui doivent être coordonnées entre les différentes parties dans le cadre d'une stratégie unifiée.

Sur le plan humanitaire, nous soulignons qu'il importe d'accroître l'aide humanitaire en faveur de la Syrie, notamment par une augmentation de l'assistance

médicale aux civils qui se trouvent dans les zones où le cessez-le-feu est en vigueur. Il faut garantir un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave et créer les conditions permettant de fournir une assistance médicale aux populations locales pour répondre à leurs besoins essentiels. Dans le cadre de leurs opérations aériennes, les parties doivent éviter de prendre pour cible des infrastructures telles que les ponts, les puits de pétrole et de gaz, les barrages et les centrales électriques – autrement dit, toutes les infrastructures essentielles. Nous avons le devoir moral de ne pas imposer un lourd fardeau aux générations futures en Syrie, en les obligeant à reconstruire toutes les structures qui ont été détruites.

Enfin, à ce stade, sur le plan politique, les efforts en Syrie doivent se concentrer sur la mise en place d'une bonne gouvernance, la formulation et la mise au point d'une nouvelle constitution et l'organisation de nouvelles élections sous la supervision de l'ONU. Par conséquent, il importe de préserver l'unité entre les membres du Conseil, comme on a pu le voir lors de l'adoption de la résolution 2336 (2016). Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons agir résolument pour alléger rapidement les souffrances infligées au peuple syrien par cette guerre prolongée.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste.

J'invite à présent les membres à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 35.